

NOTICE D'UTILISATION

Cette chaussure de sécurité est conforme au règlement européen 2016/425/UE relatif aux Équipements de Protection Individuelle, et répond aux prescriptions de la Norme européenne EN ISO 20345:2011. Elle est certifiée par SGS Fimko Ltd,Takomotie 8,FI-00380 Helsinki,Finland, Organisme notifié N° .0598.

- Cette chaussure de sécurité est fabriquée en utilisant des matériaux synthétiques et naturels qui sont conformes aux sections applicables de la Norme EN ISO 20345:2011, en ce qui concerne la performance et la qualité.
- La chaussure de sécurité est conçue pour réduire au minimum le risque de blessure pouvant être causé par la personne qui la porte. Elle est conçue pour être utilisée dans le cadre d'un environnement de travail sécurisé, mais ne pourra néanmoins empêcher totalement les blessures en cas d'accident dépassant les limites d'essai définies par la Norme EN ISO 20345:2011.
- Les chaussures protègent les orteils de la personne qui les porte contre tout risque de blessure causée par une chute d'objets ou par un écrasement, en cas d'utilisation dans les environnements industriels et commerciaux où des dangers potentiels existent et où la protection suivante est assurée, avec le cas échéant, une protection supplémentaire.

Protection antichoc fournie : 200 joules.  
Protection à la compression assurée : 15 000 newtons.

Résistance à la pénétration

Cette chaussure met en œuvre un insert métallique résistant à la pénétration. La résistance à la pénétration de cette chaussure a été mesurée en laboratoire à l'aide d'un clou tronqué d'un diamètre de 4,5 mm et avec une force de 1100 N. Des forces supérieures ou des clous de diamètre inférieur augmenteront les risques de pénétration. Dans ces conditions, il convient d'envisager d'autres mesures préventives.

On trouve actuellement deux types d'inserts génériques pour chaussures EPI résistants à la pénétration. Il s'agit des types métalliques et des matériaux non métalliques. Ces deux types de matériaux remplissent les critères minimaux de résistance à la pénétration selon la norme indiquée sur cette chaussure, mais chacun d'entre eux présente des avantages et inconvénients distincts que l'on peut décrire ainsi :

- Métal : moins affecté par la forme d'un objet pointu / un danger (donc le diamètre, la géométrie ou le tranchant) mais ne couvre pas toute la surface inférieure de la chaussure du fait des contraintes actuelles de fabrication ;
  - Matériau non métallique : parfois plus léger, flexible et couvrant en comparaison du métal mais susceptible de plus grandes variations de la résistance à la pénétration selon la forme d'un objet pointu / le danger induit (diamètre, géométrie, tranchant)
- Pour plus de renseignements sur le type d'insert résistant à la pénétration présent dans votre chaussure, veuillez contacter le fabricant ou le fournisseur cité dans les présentes instructions.

- Il est important que les chaussures choisies soient adaptées au niveau de protection exigé et à l'environnement d'usage. Lorsque les conditions d'usage de l'environnement ne sont pas connues, il est très important que l'acheteur consulte le vendeur pour s'assurer, dans la mesure du possible, que les chaussures choisies sont adaptées.
- Si les chaussures sont correctement entretenues, utilisées dans un environnement de travail adapté et stockées dans un endroit sec et aéré, elles doivent normalement offrir une bonne durée de vie, sans défaillance prématurée de la semelle extérieure, de la tige et de la couture de la tige. La durée effective du produit dépendra du type de chaussure, des conditions environnementales pouvant affecter son usage, des contaminations présentes et de la dégradation du produit.
- Obsolescence / durée de vie : Pour obtenir le meilleur service et le meilleur usage de ces chaussures, il est important qu'elles soient régulièrement nettoyées et traitées avec un bon produit d'entretien de marque connue. Ne pas utiliser de produit de nettoyage caustique. Lorsque les chaussures sont utilisées en milieu humide, elles doivent être mises à sécher à l'air de façon naturelle dans un endroit frais et sec, après utilisation ; ne pas les sécher de façon accélérée par un moyen mécanique pour ne pas endommager le matériau de la tige. Lorsqu'elles sont stockées dans des conditions normales (de température et d'humidité relative), la date d'obsolescence de ces chaussures atteint généralement :
  - 3 ans à compter de la date de fabrication, pour les chaussures dont la semelle est en polyuréthane.
- Ces chaussures ont passé avec succès les essais spécifiés au paragraphe 5.3.5 de la Norme EN ISO 20345:2011, en ce qui concerne leurs caractéristiques antidérapantes et les symboles suivants de marquage s'appliquent.

Une protection supplémentaire peut être assurée, elle est alors signalée sur le produit par les marquages suivants :

| Code de marquage                                          |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Résistance à la pénétration (1100 newtons)                | V   |
| Propriété électriques                                     |     |
| Conductivité (maximum 100 kΩ)                             | C   |
| Antistatique (Intervalle compris entre 100 kΩ to 1000 MΩ) | A   |
| Chaussures isolantes contre le courant électrique         | I   |
| Résistance aux environnements hostiles :                  |     |
| Isolation contre la chaleur                               | HI  |
| Isolation contre le froid                                 | CI  |
| Absorption d'énergie de la partie du talon (20 joules)    | E   |
| Résistance à l'eau                                        | WR  |
| Protection du métatarse                                   | M   |
| Protection de la cheville                                 | AN  |
| Résistance de la tige aux coupures                        | CR  |
| Tige                                                      |     |
| Pénétration et absorption de l'eau                        | WRU |
| Semelle extérieure                                        |     |
| Résistance au contact chaud                               | HRO |
| Résistance au fioul                                       | FO  |

| Marquage des caractéristiques antidérapantes du produit                    | Code de marquage |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Carreau de céramique avec sulfate laurique de sodium                       | SRA              |
| Acier avec glycérol                                                        | SRB              |
| Carreau de céramique avec sulfate laurique de sodium & Acier avec glycérol | SRC              |

- \* Remarque : le dérapage reste toujours possible dans certains environnements.
- Le marquage sur les chaussures indique que celles-ci sont certifiées selon le règlement EPI et comporte les indications suivantes :

| Exemples de marquage                                         | Désignation                                                |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| STANLEY                                                      | Marquage d'identification                                  |
| Carla Low                                                    | Nom de modèle                                              |
| CE                                                           | Marquage CE                                                |
| EN ISO 20345:2011                                            | N° de la norme européenne                                  |
| 9(43)                                                        | Pointure des chaussures                                    |
| 06/2022                                                      | Mois et année de fabrication                               |
| S1P SRC                                                      | Catégorie de protection et résistance au glissement        |
| A                                                            | Code de propriété supplémentaire, par exemple Antistatique |
| Work In Progress 3A holywell hill st Albans herts al1 1er.uk | Adresse du fabricant                                       |

Catégories de chaussure de sécurité :

| Catégorie                                                                                                                             | Type (*I) et (*II)  |    | Prescription supplémentaire                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SB                                                                                                                                    | I                   | II | Prescriptions de sécurité de base                                                                                     |
| S1                                                                                                                                    | I                   |    | Partie fermée du talon - Propriétés antistatiques<br>Absorption d'énergie dans la zone du talon - Résistance au fioul |
| S2                                                                                                                                    | I                   |    | Comme S1 plus - Pénétration de l'eau et absorption de la tige                                                         |
| S3                                                                                                                                    | I                   |    | Comme S2 plus - Résistance à la pénétration - Semelle extérieure crantée                                              |
| S4                                                                                                                                    |                     | II | Partie fermée du talon - Propriétés antistatiques<br>Absorption d'énergie dans la zone du talon - Résistance au fioul |
| S5                                                                                                                                    |                     | II | Comme S4 plus - Résistance à la pénétration - Semelle extérieure crantée                                              |
| * Chaussures de Type I : fabriquées en cuir et autres matériaux à l'exclusion des chaussures tout-caoutchouc ou tout-polymère         |                     |    |                                                                                                                       |
| ** Chaussures de Type II : tout-caoutchouc (c'est-à-dire entièrement vulcanisées) ou tout-polymère (c'est-à-dire entièrement moulées) |                     |    |                                                                                                                       |
| SBH                                                                                                                                   | Chaussures hybrides |    |                                                                                                                       |

- Les chaussures isolantes sur le plan électrique sont fournies avec une notice d'information, conformément aux exigences de la Norme EN ISO 20345:2011, décrivant l'objet, les usages de cette chaussure et les prescriptions pour les essais réguliers en cours d'utilisation, afin de s'assurer que les chaussures conservent les niveaux de résistance spécifiés. Les chaussures doivent être maintenues propres et débarrassées de tous dépôts et contaminations sur la semelle, afin de conserver une bonne adhérence avec le sol. Le sol devra être suffisamment résistant électriquement pour permettre aux chaussures de dissiper l'électricité statique à la terre.
- Lorsque les chaussures sont endommagées, elles ne peuvent plus continuer à offrir le même niveau de protection spécifié ; elles doivent donc être immédiatement remplacées pour s'assurer que l'utilisateur bénéficie du même degré de protection maximum
- Le conditionnement des chaussures sur le point de vente permet de s'assurer qu'elles sont livrées au client dans le même état que lors de leur expédition après fabrication ; le carton d'emballage peut également être utilisé pour les ranger lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Lorsque les chaussures sont rangées dans leur boîte, il faut éviter de placer dessus des objets lourds pour ne pas déformer le carton, et éventuellement aussi les chaussures.
- Les chaussures sont fournies avec une première de propreté amovible. Veuillez noter que les essais ont été effectués avec cette première en place. Les chaussures doivent être portées seulement avec cette première en place. Et en cas d'usure, cette première doit être remplacée seulement par une première comparable.

Chaussures antistatiques

Les chaussures antistatiques sont utilisées lorsqu'il est nécessaire de réduire au minimum les charges électrostatiques accumulées en les déchargeant, en particulier pour éviter le risque d'allumage par étincelle, par exemple en présence de substances et de vapeurs inflammables, et lorsque le risque de décharge électrique d'un appareil électrique ou de pièces sous tension n'a pas été complètement éliminé. Il faut noter, cependant, que les chaussures antistatiques ne peuvent pas garantir une protection adéquate contre les décharges électriques, puisqu'elles fournissent seulement une résistance entre le pied et le sol. Lorsque le risque de décharge électrique n'a pas été complètement éliminé, des mesures supplémentaires devront être prises impérativement contre ce risque. De telles mesures, comme les tests supplémentaires mentionnés ci-dessous devraient faire partie intégrante des opérations de routine dans le cadre du programme de prévention des accidents du travail.

L'expérience a montré que pour les propriétés antistatiques, la zone de décharge par un produit devait normalement avoir une résistance électrique inférieure à 1000 MΩ à tout instant au cours de sa durée de vie utile. Une valeur de 100 kΩ est spécifiée comme limite de résistance la plus basse d'un produit nouveau, afin d'assurer une certaine protection limitée contre les décharges électriques dangereuses ou les risques d'allumage en cas de défaillance quelconque dans les appareils électriques pour des tensions de fonctionnement jusqu'à 250 V. Néanmoins dans certains cas, les utilisateurs doivent savoir que les chaussures ne peuvent assurer une protection suffisante et que des dispositions supplémentaires doivent être instaurées en permanence pour assurer la protection de l'utilisateur.

La résistance électrique de ce type de chaussures peut être modifiée sensiblement sous l'effet de la flexion, ou des contaminations et de l'humidité ambiantes. Ces chaussures ne présenteront pas la même performance si elles sont utilisées dans des conditions d'humidité. Il est donc nécessaire de s'assurer que le produit peut remplir sa fonction prévue d'absorption des charges électrostatiques et également de protection relative sur toute sa durée de vie. Il est recommandé que l'utilisateur établisse un test « maison » pour contrôler la résistance électrique et l'applique à intervalles réguliers et fréquents.

Les chaussures de Catégorie I peuvent absorber l'humidité en cas d'usage pendant des périodes prolongées et elles peuvent devenir conductrices en présence d'eau et d'humidité.

Si les semelles des chaussures sont souillées par des produits contaminants, les utilisateurs devraient toujours vérifier leurs propriétés électriques avant de pénétrer dans une zone à risque.

Lorsque des chaussures antistatiques sont utilisées, la résistance du sol doit être telle qu'elle ne supprime pas la protection fournie par les chaussures.

En cours d'utilisation, aucun élément isolant, en dehors d'une chaussette normale, ne doit être introduit entre la semelle intérieure de la chaussure et la plante du pied de la personne qui la porte. En cas d'insertion d'un élément étranger entre la semelle intérieure de la chaussure et la plante du pied, les propriétés électriques de l'ensemble semelle/insert devront être vérifiées.

La déclaration de conformité du produit que vous venez d'acheter est disponible sur demande auprès du fabricant déclaré dans ce mode d'emploi. La déclaration de conformité UE du produit avec les chaussures.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter :

Work In Progress  
3A holywell hill st Albans herts al1 1er.uk

Organisme notifié :

SGS Fimko Ltd,Takomotie 8,FI-00380 Helsinki,Finland, Organisme notifié N°.0598.